

## INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-LA VILLETTE-2024-1777039-  
PROF STA OMI cat 1 n°1INTITULE LONG DU  
POSTE*Professeur.e / Sciences et Technique pour l'Architecture / Catégorie 1*

## ELEMENTS ADMINISTRATIFS

<b>Versant :</b>	Fonction publique de l'Etat
<b>Corps :</b>	PROFARCH
<b>Catégorie :</b>	A
<b>Poste ouvert par concours</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2025

## LOCALISATION DU POSTE

<b>Région</b>	IDF
<b>Département</b>	75
<b>Adresse</b>	144 avenue de Flandre 75019 PARIS

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants (2 100 étudiants inscrits en 2021/2022).

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)).

L'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- Six unités de recherche développant des programmes scientifiques propres aux domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires : AMP (Architecture, Milieu, Paysage), GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain), MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception), LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie), LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) et AHTTEP (Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine).
- trois chaires partenariales : Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre (EFF&T) ; Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ; Le logement demain.
- trois réseaux scientifiques et thématiques: RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ; LIEU (Logiques Identités Espace Urbanité) ; PhilAU (Philosophie Architecture urbain).
- une formation à la recherche en lien avec les équipes de recherche autour de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).
- un post-master international Recherches en architecture
- des doctorants, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR

**DESCRIPTIF DU POSTE** *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

### **Charges pédagogiques :**

**L'enseignant-e interviendra dans les trois cycles du programme pédagogique de l'école au sein du champ STA-OMI.**

**En Licence**, il ou elle interviendra en licence 2 et/ou en licence 3 : en licence 2, dans l'enseignement des techniques numériques de représentation de l'architecture (Dessin 2D, Modélisation 3D, Image de Synthèse) ; et en licence 3 dans l'enseignement lié à la modélisation métier de l'architecture et la maquette numérique BIM.

**En Master**, il ou elle aura la charge, au Semestre 7, d'un enseignement d'initiation à la modélisation paramétrique pour l'architecture avec une prolongation éventuelle au semestre 8. Il ou elle interviendra dans le séminaire "Savoirs des Activités de Projet Instrumentées"(SAPI) du domaine d'étude "Concevoir et Construire l'Architecture". Il s'agira plus particulièrement d'accompagner les étudiants dans l'interrogation des activités de conception architecturale numérique émergentes (conception performative, générative, intelligence artificielle, etc.).

**En Post-Master**, elle ou il participera au Post-Master Recherche en Architecture dans le cadre des immersions proposées par le laboratoire MAP-MAACC et à l'encadrement de doctorat.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE** *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE**

#### **1 - Expériences et compétences requise pour le concours**

##### **Compétences souhaités d'enseignement au regard du poste :**

Sont requises les compétences techniques suivantes, liées à l'usage et à la conception d'outils numériques pour l'architecture :

1. Maîtrise des outils traditionnels de CAO 2D & 3D
2. Maîtrise des outils de modélisation BIM (Building Information Modeling).
3. Maîtrise des outils et processus de modélisation paramétrique (via des logiciels de programmation visuelle et/ou brute).
4. Maîtrise des outils de simulation environnementale sur la maquette numérique (exemple : études solaires, aérodynamiques, etc).
5. Maîtrise des algorithmes d'optimisation mono et multicritère.
6. Une compréhension des aspects techniques de l'entraînement et du déploiement des architectures de réseaux de neurones artificiels sera nécessaire pour porter un regard analytique sur les implications dans le champ de la conception architecturale.

Le ou la candidat-e doit en particulier avoir expérimenté les compétences numériques mentionnées plus haut (numérotées de 1 à 6) selon 2 modalités distinctes :

- Expérience pédagogique : avoir déjà enseigné les outils du continuum numérique en école d'architecture.
- Expérience de recherche : avoir développé des recherches sur la question du numérique dans le champ STA OMI (dont attesteraient une HDR, une thèse de doctorat et/ou plusieurs publications).

#### **2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Le ou la candidat-e doit œuvrer au sein d'équipes pédagogiques et de recherche, travail en équipe ou en partenariat permettant de faire évoluer un cours selon les exigences des disciplines et les objectifs des enseignements dans le cadre du programme pédagogique de l'école :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école.
- Participation aux activités de recherche du laboratoire MAP-MAACC.

#### **3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise**

- Architecte D.E.
- Doctorat (PHD)

- Habilitation à diriger des recherches (HDR)

Le ou la candidat-e doit avoir des compétences relatives aux missions d'enseignement :

- Créativité et envie d'expérimenter
- Capacité à concevoir, proposer et mettre en œuvre une politique de formation dans la discipline STA-OMI
- Capacités relationnelles : savoir interagir sereinement avec les étudiants-e-s : écoute, empathie, bienveillance.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Autres informations

*Postes ouverts par concours*

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA PARIS LA VILLETTE

## CANDIDATURE

### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

### Personne à contacter

[Iricou@paris-lavillette.archi.fr](mailto:Iricou@paris-lavillette.archi.fr)